

Énergies

de la Victoire

LE JOURNAL DES ENTREPRISES DU PAYS D'AIX

#15

Novembre 2014

Débat

MARYSE JOISSAINS MASINI

dialogue avec
les pôles d'activités

REPORTAGE

Le made in France en question

LE JOURNAL DES
PAYS D'AIX

www.energiespaysd Aix.fr

Dans chaque numéro, la parole est donnée pour débattre, sous différents angles, d'une question qui concerne entreprises et pouvoirs publics



© Daniel Kapikian - CPA

Rencontre avec **Maryse Joissains Masini**



© Camille Marinier

« L'activité économique est au centre de mes préoccupations »

Réélue pour un troisième mandat municipal à Aix-en-Provence et à la tête de la CPA, Maryse Joissains Masini répond aux interrogations des associations de pôles d'activités et confirme les orientations qu'elle compte mener en faveur du développement économique sur le territoire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

► Foncier/extension des pôles

Plusieurs pôles d'activités (Pioline, Vitropole, Aix-en-Provence) manquent d'espace pour accueillir les entreprises et s'inquiètent pour leur développement futur. Ils souhaitent des précisions concernant les possibilités d'extension.

Energies de la Victoire (EDLV) : Qu'en est-il de la politique foncière de la CPA pour permettre aux pôles de continuer leur développement tout en répondant à la demande d'installation des entreprises, sources de croissance pour le territoire ?

Maryse Joissains Masini (MJM) : La question du foncier n'est pas vraiment un

frein à l'extension des zones d'activités car les acquisitions se font au fil des projets sans réelle difficulté. Le problème concerne plutôt la consommation des espaces agricoles et naturels. Pour les premiers, la Chambre d'Agriculture est très vigilante sur le maintien des surfaces de production aux franges de l'urbanisation. Pour les seconds, la loi ALUR a mis en place une procédure renforcée pour les autorisations d'ouverture à l'urbanisation. Les extensions sur ces espaces seront donc exceptionnelles.

Pour ce qui concerne le pôle d'activités aixois, la CPA maîtrise d'ores et déjà la majeure partie du foncier de Plan d'Aillane et, via la SPLA, de celui du quartier de Lenfant. Des réservations

sont aussi inscrites dans le PLU d'Aix pour une extension du pôle dans les secteurs du chemin Barthélémy Véra, Saint-Hilaire et Trois Pigeons. N'oublions pas le développement du Technopôle de l'Environnement Arbois Méditerranée et le projet French Tech, à la Constance. Il y a enfin d'autres projets d'extension à Pertuis, Lambesc, Trets et Rousset.

EDLV : Certains pôles, notamment la Pioline, plaident pour une densification de l'immobilier commercial et d'entreprises afin, justement, d'augmenter les surfaces disponibles. Y êtes-vous favorable ?

MJM : Une densification de l'immobilier apparaît une perspective intéressante pour l'essor

économique, pour autant que les activités soient compatibles avec une « montée en étages ». Dans le futur PLU, la densification sera possible sur le pôle d'activités d'Aix-en-Provence. Elle sera plus mesurée à la Pioline car la zone est déjà dense, avec notamment les parkings en silo.

EDLV : Le projet Cap Horizon, à Vitrolles, a été acté par la CPA. Quelles vont être les prochaines échéances ?

MJM : Nous finalisons actuellement le projet sur les volets économique et « mobilités ». Pour ces deux thématiques, une consultation avec l'ensemble des partenaires est nécessaire, en particulier avec Marseille Provence Métropole. Je tiens à dire que pour ce projet, l'adhésion de tous est unanime et que nous avançons vite et bien. Nous proposerons au Conseil Communautaire de décembre de délibérer sur le dossier de création de ZAC sur un périmètre centré autour de la gare de Vitrolles Aéroport Marseille Provence. En parallèle, nous travaillons à la mise en place d'un Projet Urbain Partenarial sur le reste du secteur pour nous permettre de sortir des opérations plus rapidement qu'avec la procédure de ZAC. Nous nous engageons dans une opération marketing auprès des acteurs économiques avec des atouts essentiels. Cap Horizon est identifié dans le projet Henri Fabre et nous avons la chance d'avoir une gare SNCF dans le périmètre, à proximité immédiate de l'aéroport, et en face d'Airbus Helicopters. Dès 2015, des travaux vont débuter dans la zone de la Couperigne.

2015

la voie de contournement sud Aix sera achevée

► Image et rénovation des pôles



Deux pôles d'activités (Vitropole et Plan de Campagne) fêtent cette année leurs 50 ans. Vieillissants, ils plaident pour une rénovation complète de leurs infrastructures afin de dynamiser leur image.

EDLV : De nouveaux investissements sont-ils prévus pour poursuivre leur remise à niveau ?

MJM : La requalification de ces espaces nécessite une politique au long cours. Beaucoup de travaux ont déjà été réalisés sur les zones de Vitrolles, Plan de Campagne, Aix et Rousset. La CPA a engagé 4,3 M€ pour requalifier le boulevard

EDLV : La CPA est-elle prête à favoriser les passerelles entre le pôle d'activités d'Aix et le futur pôle French Tech, très proches et aux affinités technologiques évidentes ?

MJM : La CPA travaille à améliorer les échanges routiers entre le pôle d'activités, la Pioline et les quartiers ouest d'Aix-en-Provence, qui permettent également de desservir les communes du nord et de l'est, Eguilles, Lambesc, Saint-Cannat... La voie de contournement sud d'Aix est lancée, avec la liaison entre le site de la Constance-French Tech et la RD65, dite route des Milles. Elle sera achevée fin 2015.

CAP HORIZON VITROLLES UN PROJET EN TROIS ACTES

► En cours :

- acquisitions foncières par l'Établissement Public Foncier Régional pour une densification de la ZI des Estroublans et une mobilisation du foncier disponible sur Couperigne.
- la programmation économique. Cap Horizon est très lié au projet Henri Fabre de création d'un pôle aéronautique (industries mécaniques de pointe, procédés du futur, services avancés à l'industrie...). Il s'attachera aussi à promouvoir les initiatives dans les secteurs de l'énergie, du naval et du biomédical.

► **Phase 2** : amélioration de l'accessibilité de la gare SNCF (troisième trimestre 2015), création d'une liaison mécanisée avec le plateau de Vitrolles et d'un pôle de services (début probable des travaux en 2016).

► **Phase 3** : création d'une liaison de transport en commun en site propre entre l'aéroport, la gare, le centre de Vitrolles et au-delà (en cours de définition, la liaison gare-centre de Vitrolles étant prévue par un bus à haut niveau de service - travaux en cours).

de l'Europe, dans la zone des Estroublans, pour une échéance en 2015. L'autorisation de programme de 10 M€ pour ce pôle va permettre de poursuivre sa rénovation, l'extrémité de la zone étant par ailleurs concernée par les investissements du projet Cap Horizon.

Concernant Plan de Campagne, un travail de requalification a été

engagé pour permettre sa mise en sécurité, remédier aux inondations récurrentes, améliorer l'accessibilité et renforcer son attractivité. A ce jour, plus de 12 M€ de travaux ont déjà été

“ Dans ce territoire économiquement généraliste, il y a un besoin d'affirmation de secteurs d'excellence ”

réalisés et des dossiers sont engagés, comme l'aménagement du giratoire en sortie de l'A51 et la création de bassins de rétention. Plusieurs études sont en cours concernant le doublement du passage sous l'autoroute, la déviation nord et, avec l'AUPA, en lien avec les acteurs de Plan

de Campagne, pour formaliser les ambitions d'aménagement urbain.

EDLV : L'image et l'identification des compétences sectorielles des pôles (Plan de Campagne = commerces ; Arbois = environnement ; Rousset = microélectronique...) est-elle importante pour garantir leur croissance ?

MJM : C'est important car dans ce territoire économiquement généraliste, il y a un besoin d'affirmation de secteurs d'excellence. Le Technopôle de l'Environnement Arbois Méditerranée a su être précurseur en dédiant son site à l'environnement. En accueillant pôles de compétitivité, laboratoires, centres de recherches, start-ups, PME et grands groupes, il participe pleinement au dynamisme économique du Pays d'Aix et nous permet de développer notre culture

de l'innovation, reconnue en France et à l'étranger.

Dès que les travaux de la RD9 auront été réalisés, la ZAC de la gare TGV, avec 100 000 m² de plancher de bureaux, nous permettra d'offrir aux entreprises un site de qualité idéalement situé et connecté.

Dans chaque numéro, la parole est donnée pour débattre, sous différents angles, d'une question qui concerne entreprises et pouvoirs publics



© Daniel Burpion - CPA

► Place de l'industrie en Pays d'Aix

Le secteur industriel est constitutif de l'histoire économique du Pays d'Aix mais sa part diminue au profit des services.

EDLV : Alors que Gardanne vient de rejoindre la CPA et que le pôle aéronautique Henri Fabre se dessine autour d'Airbus Helicopters, comptez-vous favoriser le maintien et la croissance du secteur industriel, pourvoyeur d'emplois et de sous-traitance pour le territoire ?

MJM : La stratégie de développement économique de la CPA est clairement orientée vers le soutien aux filières industrielles d'excellence. Notre aide vise par exemple les projets de R&D et d'innovation soutenus

par BPI France. Ils permettent aux PME industrielles du territoire de développer de nouveaux produits et d'acquérir des savoir-faire indispensables. Soucieux de favoriser l'ancrage territorial de ces entreprises, nous avons mis en place, il y a deux ans, un dispositif d'aide à l'investissement immobilier qui cible exclusivement les sociétés industrielles et de services à l'industrie.

EDLV : Y a-t-il des freins à redéployer l'industrie en Pays d'Aix ?

MJM : Il n'y a aucun frein à redéployer l'industrie en Pays d'Aix. Au contraire, il s'agit là d'un secteur majeur qui concentre 80% des innovations

technologiques. Par ailleurs, un emploi industriel génère en général trois emplois. Nous tenons à ce que le Pays d'Aix soit un territoire d'excellence qui accueille des industries de pointe dans les secteurs

“ L'industrie concentre 80 % des innovations technologiques ”

de l'électronique, de l'optique, de l'aéronautique, sans oublier l'environnement et les nouvelles énergies. C'est pour cela que nous intervenons à toutes les étapes de la vie d'une entreprise : de la création avec le Dispositif d'Amorçage de Provence et nos Pépinières d'entreprises, jusqu'au développement et à l'implantation.

TRANSPORTS / ACCESSIBILITÉ

Le déplacement des actifs interpelle notamment les pôles d'activités de la Pioline, Rousset et Aix-en-Provence. En effet, l'activité économique ne peut se développer sans infrastructures adaptées et performantes.

EDLV : Comment accélérer les projets présentés dans le PDU (Plan de Déplacements Urbains) qui, parfois, ne font que traiter des points noirs et anticipent peu l'avenir ?

MJM : Le PDU ne fait pas que traiter les points noirs, loin de là. Il est au contraire ambitieux et anticipe sur les projets à 10 ans, avec un investissement multiplié par huit par rapport aux dix dernières années. Il s'appuie notamment sur la mise en place d'un réseau de lignes de cars à haut niveau de service, avec des solutions innovantes comme les couloirs de bus sur autoroutes ou les voies rapides. L'inauguration de nouvelles infrastructures, comme la gare routière et les parcs-relais au Plan d'Aillane et à Malacrida, montre bien l'accélération de la dynamique de maillage. Nous

renforçons aussi les services dans une logique de connexion

“ L'inauguration de nouvelles infrastructures montre bien l'accélération de la dynamique de maillage ”

avec les territoires voisins. Les autres collectivités ont leur part à jouer mais les entreprises aussi, je tiens à le souligner. Plusieurs d'entre elles ont mis sur pied une gestion réfléchie de leurs déplacements. Au-delà du remboursement de la moitié des abonnements aux transports en commun de leurs salariés, comme la loi l'oblige, certaines ont réservé des places de parkings aux covoitureurs, installé des parkings vélos, acheté des vélos de service... Nous réfléchissons à un label « performance



© Christian Michel - CPA

mobilité » car ces entreprises qui agissent concrètement

méritent d'être encouragées.

EDLV : Sur quels dossiers la collectivité peut-elle s'engager pour des améliorations rapides ?

MJM : Nous venons de mettre en service une liaison rapide entre le pôle d'activités et le centre d'Aix par un système d'insertion prioritaire sur la RD9

pour les transports en commun. Nous venons aussi d'ouvrir le pôle d'échanges de Plan d'Aillane et prévoyons la mise en service d'une ligne de bus à haut niveau de service de plus de 9 km dans Aix en 2018. La CPA s'investit massivement pour l'amélioration de la voie ferrée Aix-Marseille et pour la réouverture de la ligne ferroviaire Aix-Rognac qui dessert le Plan d'Aillane. La liste est longue...



LE TRAIN EN MARCHÉ...

La CPA a pris clairement position en faveur du développement de l'offre ferroviaire. La collectivité s'engagera financièrement dans les programmes suivants :

► 2^{ème} phase de modernisation de la ligne Aix-Marseille avec l'ouverture de la halte de Plan de Campagne et de celle de Luynes, qui permettra un accès sud au pôle d'Aix via un transport en commun Pont de l'Arc/Luynes/Pôle d'échange des Trois Pigeons/Plan d'Aillane (2020). La halte de Luynes sur la RD8n pourrait faire l'objet d'une mise en oeuvre anticipée.

► Réouverture aux voyageurs de la ligne Aix-Rognac, avec une halte à Plan d'Aillane

et la connexion à la gare Vitrolles Aéroport Marseille Provence, en 2021 (en fonction des arbitrages financiers du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020).

► Renforcement de l'offre sur la ligne des Alpes avec l'ouverture de nouvelles haltes à Venelles et La Calade et l'aménagement des gares de Pertuis et de Meyrargues, en 2020 (en fonction des arbitrages financiers du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 et des travaux de suppression des différents passages à niveau dangereux).

La réouverture de la ligne Gardanne-Carnoules au trafic voyageurs n'est pas inscrit comme

projet prioritaire par l'Etat et la Région dans la mesure où le potentiel de clientèle est faible par rapport au coût des travaux : 170 M€ pour 500 voyageurs par jour pour une réouverture partielle de Gardanne à Trets. A titre de comparaison, la première phase de modernisation de la ligne Aix-Marseille a coûté 160 M€ et permis un doublement de la fréquentation avec 8 000 voyageurs par jour.

► La CPA souhaite privilégier la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Pays d'Aix / Etang-de-Berre et l'augmentation de capacité de la ligne des Alpes.

PÔLE D'AIX-EN-PROVENCE PRIORITÉ ACCÈS !

Le « tout voiture » engorge chaque jour un peu plus le pôle d'Aix-en-Provence. Consciente de l'enjeu, la CPA s'est engagée dans des projets alternatifs et « fluidifiants ».

- Réaliser le contournement ouest des Milles. Cette voie a pour but de relier la route de Loqui (RD18) à la RD9 et de désengorger le village des Milles du transit automobile vers le pôle (2020). Les études techniques pour le passage sous la voie ferrée ont été lancées par la CPA et confiées à RFF.
- Relier le pôle d'échanges de Plan d'Aillane à La Duranne et au pôle de l'Arbois par un site propre de transports en commun.
- Quant au TCSP Plan d'Aillane vers la Duranne, il sera mis en service à l'horizon de la déviation de la RD543 au droit du hameau de Saint-Pons (2019-2020).
- Obtenir le réaménagement de la sortie de l'échangeur des Trois Pigeons, sur l'A51, pour un meilleur écoulement des flux routiers



Le système d'insertion prioritaire sur la RD9 pour les transports en commun

(2016). Le Président de la CPA a demandé une réunion en urgence au Sous-Préfet pour relancer ce projet en juillet dernier.

- Développer l'accès au pôle par la route de L'enfant, pour désengorger les accès principaux de la RD9 et de l'A51, avec création d'une voie express vélo.

Dans chaque numéro, la parole est donnée pour débattre, sous différents angles, d'une question qui concerne entreprises et pouvoirs publics

RELATIONS ENTREPRISES-CPA

Certains pôles d'activités regrettent que les échanges et la collaboration avec la CPA ne soient pas plus étroits, au-delà de relations induites par les compétences communautaires (déchets, déplacements, voirie...)

EDLV : Outre les compétences communautaires, dans quels autres domaines la CPA pourrait-elle travailler avec les pôles d'activités et les entreprises ?

MJM : Nous entretenons des relations étroites avec les associations en charge de l'animation des principales zones d'activités. Outre le soutien financier, mes services les rencontrent régulièrement pour faire le point sur leur activité et la situation des entreprises de la zone. Nous avons aussi des partenariats privilégiés avec les pôles de compétitivité qui contribuent à la structuration des filières sur le territoire. Nous allons toutefois être plus présents sur l'adéquation entre l'offre de compétences métiers et la demande des entreprises, car une dynamique forte est en train de naître autour de l'Université Aix-Marseille avec le Plan Campus.

EDLV : Etes-vous prête à rencontrer plus souvent les chefs d'entreprises ?

MJM : Dans le cadre de nos dispositifs d'aide, mes services sont amenés à travailler directement avec les chefs d'entreprises. Par ailleurs, Pays d'Aix Développement organise quatre fois par an



© Daniel Kapikian - CPA

une rencontre avec des entreprises du territoire, réunion à laquelle je participe systématiquement. Enfin, notre Commission de Développement Economique invite régulièrement des responsables d'entreprises ou d'associations afin de suivre les projets que nous avons financés.

MÉTROPOLE

La Métropole se dessine à l'horizon 2016, en dépit de l'opposition de la plupart des maires du territoire...

EDLV : Dans le cadre de cette Métropole, comment envisagez-vous le devenir des pôles d'activités ?

MJM : Actuellement, nous travaillons, les présidents d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et les 111 maires des Bouches-du-Rhône, pour modifier la loi du 27 janvier 2014 en proposant des amendements au projet de loi sur la clarification de l'organisation territoriale. Notre fil conducteur, pour ce qui concerne la compétence « développement économique », est d'attribuer la coordination et l'organisation des filières à la Métropole et de faire en sorte que les conseils de territoires exercent la compétence en matière de gestion des pôles d'activités d'intérêt territorial, et



que les communes gardent la gestion des pôles d'intérêt communal. Ainsi, les conseils de territoire correspondant aux actuelles intercommunalités, la création de la Métropole

ne devrait entraîner aucune modification dans la gestion et le développement des pôles d'activités.

FISCALITÉ

Les pôles estiment que, si la fiscalité locale est bien entendue nécessaire, les taxes payées par les entreprises ne doivent pas servir de variable d'ajustement pour le budget de la collectivité. Les entreprises « ont besoin de visibilité et de stabilité fiscale ».

EDLV : Quelle est la position de la CPA sur ce sujet ?

MJM : Pour tous les budgets de la CPA, s'il y a un domaine où la visibilité et la stabilité sont de mise, c'est bien celui de la fiscalité ! Le taux de la Taxe Professionnelle (TP) et celui de la CFE (Contribution Foncière Economique) n'ont pas augmenté. Le taux de la TOEM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est à 9,60% depuis 10 ans. Le taux du Versement Transport (VT) est de 1,40% depuis juillet 2010. La

DES TAXES PLUS FAIBLES EN PAYS D'AIX

Données 2013	2014	2013	2013	2013	2013	TOTAL
	CPA	MARSEILLE PROVENCE METROPOLE	SAN QUENT PROVENCE	AGGLOPOLE SALON	PAYS MARITIMES	
Taux TH	9,97%	12,34%	8,75%	10,13%	10,10%	
Produits TH	46 682 631	164 042 058	9 593 182	15 855 577	9 429 391	259 666 439

Données 2013	2014	2013	2013	2013	2013	TOTAL
	CPA	MARSEILLE PROVENCE METROPOLE	SAN QUENT PROVENCE	AGGLOPOLE SALON	PAYS MARITIMES	
Taux CFE	26,79%	32,63%	34,37%	26,98%	34,33%	31,38%
Produits CFE	51 662 715	94 400 000	41 275 230	17 291 397	10 902 767	12 188 487

Les taux de TH et de CFE sont aujourd'hui parmi les plus bas des intercommunalités des Bouches-du-Rhône. Un avantage que la CPA craint de voir disparaître avec l'instauration de la Métropole.

“ La Métropole va entraîner pour les taxes un lissage vers des taux moyens plus élevés pour les entreprises ”

réforme de la TP a attribué à la CPA des impôts qui n'ont pas augmenté. En revanche, la mise en place de la Métropole va entraîner pour les taxes un lissage vers des taux moyens plus élevés pour les entreprises du Pays d'Aix ; ces taux serviront

de « variable d'ajustement » sur le territoire de la future Métropole. Pour prendre deux exemples, la CPA a un taux de CFE de 26,79% alors que le taux moyen pondéré sur le territoire de la future Métropole est de 30,90%. Pour la Taxe d'Habitation (TH), la CPA a un taux de 9,97% alors que le taux moyen « Métropole » est de 11,30%. Tous les EPCI auront un lissage à la hausse alors que seule MPM aura un lissage à la baisse.

INTERNET

Pour les entreprises, le Très Haut Débit est long à se mettre en place...

EDLV : Les entreprises pourront-elles bientôt en disposer ?

MJM : Le réseau de fibres optiques d'environ 400 km construit sur le territoire de la CPA dessert 74 zones d'activités. Il permet déjà aux entreprises de bénéficier de cette nouvelle technologie. Aujourd'hui, 88 contrats ont été signés auprès d'entreprises du territoire.

EDLV : Une offre intermédiaire entre le débit actuel insuffisant et la fibre optique beaucoup trop chère est-elle envisageable ?

MJM : Entre les offres ADSL, majoritairement à destination du grand public, n'offrant pas toujours les débits suffisants à une activité professionnelle et la fibre optique qui garantit un débit performant, les opérateurs disposent d'offres SDSL qui garantissent un débit important et constant.



L'enjeu du label French Tech : imposer le Pays d'Aix en tant que pôle d'excellence numérique

© Daniel Kapfkan - CPA

400 km
de fibre optique
desservent 74 zones
d'activités

